

Motion sur l'action du CDFD FSU 03. Rentrée 2024.

Le CDFD de la FSU de l'Allier, dans sa réunion de rentrée, a discuté des perspectives présentées au niveau national – soutien sans participation aux manifestations du 7 septembre, grève 1° degré le 10 septembre contre les évaluations, journée d'action interprofessionnelle le 1° octobre.

Il estime que le tout constitue, en l'état, une cote mal taillée, qui ne tire pas les enseignements du rôle que nous venons de jouer.

La CGT et la FSU tout particulièrement ont été des forces motrices de la victoire relative et surprise du Nouveau Front Populaire aux législatives ayant suivi la dissolution, et ont donc joué un rôle clef pour éviter que nous ayons, au jour d'aujourd'hui, un exécutif Macron/Bardella. Ce n'est pas rien !

Le syndicalisme, en toute indépendance, s'est toujours affirmé pour la défense des libertés publiques, contre l'extrême-droite et aussi contre les coups de force antidémocratiques. Affaire Dreyfus, 12 février 1934 ripostant au 6 février des Ligues fascistes, combats et grèves de la Libération en 1944, appel de la Fédération de l'Éducation Nationale à manifester contre le coup d'État gaulliste de 1958, manifestation unitaire contre la répression du 13 mai 1968 ouvrant de fait la voie à la grève générale, et donc appui au vote Nouveau Front Populaire et au barrage contre le RN les 30 juin et 7 juillet 2024, constituent cette histoire qui nous a faits ce que nous sommes.

Aucune de ces prises de position n'était opposée à l'indépendance syndicale ni à la charte d'Amiens, bien au contraire !

Nous devons donc faire attention à ne pas séparer artificiellement l'urgence sociale et l'urgence démocratique au moment précis où les deux se rejoignent plus fortement que jamais, face au coup de force institutionnel et illibéral du président Macron, reposant sur la constitution présidentialiste de la V° République, qui refuse non seulement tout gouvernement Castets, mais tout gouvernement du NFP, et non seulement tout gouvernement du NFP, mais tout gouvernement qui abrogerait sa contre-réforme visant les retraites ou permettrait la hausse massive des salaires.

Par conséquent, premièrement, la lutte contre le « choc des savoirs » et les politiques qui lui sont associées envers l'école et la jeunesse (réforme de la voie Pro, SNU, uniformes, et casse du service public de la PJJ) ne peut pas s'accommoder d'une demi-application : l'abrogation est à l'ordre-du-jour, et c'est une exigence à la fois sociale et démocratique urgente.

Deuxièmement, nous considérons que la FSU a toute sa place, en toute indépendance, dans les rassemblements du 7 septembre.

Troisièmement, nous ne pouvons concevoir la journée du 10 septembre comme une mobilisation du seul 1° degré, et, dans l'unité intersyndicale la plus large possible, nous tentons d'en faire, plutôt qu'une grève d'un jour, le moment de lancement d'une mobilisation pour l'abrogation du « choc des savoirs » affrontant tout gouvernement qui prétendrait maintenir celui-ci, et pour les services publics.

Quatrièmement, si les mobilisations sociales et les rassemblements politiques démocratiques sont les uns et les autres des succès, et si le coup de force antidémocratique se poursuit, c'est la grève totale qui est en question pour le 1° octobre, jour d'ouverture de la session parlementaire sur le budget, et c'est une manifestation centrale contre Macron, pour que la volonté populaire soit respectée, pour les salaires et les retraites, qui devra rapidement être réalisée.

Tronget, le 29/08/24.